CCTT Finances Publiques

COMPTE RENDU DU CHSCT

DU 1er OCTOBRE 2013

Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires 27 et de la CGT Finances Publiques 27, Monsieur GLOUX est revenu sur certains points notamment sur le problème des dépôts numéraires à la poste. Il précise qu'il n'y a pas eu de remontées sur d'éventuels problèmes de la part des chefs de postes.

Ce qui, pour les organisations syndicales ne reflète pas la réalité du terrain ; effectivement les problèmes de dépôts dans certains bureaux de postes restent d'actualités (renseignements fournis par un collègue de l'équipe de renfort).

Concernant les points médicaux, le bureau DRH3B a enfin donné sa réponse : les lieux retenus sont donc Evreux et Bernay. M GLOUX précise que rien empêche de faire une nouvelle demande, afin d'obtenir un troisième point de consultation.

Suite de l'ordre du jour : le suivi des propositions d'actions et avis du CHS/CT ; de ce fait, différents points ont été abordés, notamment la banque d'accueil du site de Pont-Audemer qui va être réaménagé pour éviter des problèmes de dos récurrents, causés par une mauvaise ergonomie. Les dépenses engagées seront financées sur le budget du CHS/CT.

A l'unanimité, les représentants du CHS/CT ont décidé d'attribuer au site de Verneuil sur Avre le reste des crédits, soit environ 15000 euros pour réaliser des travaux dans le but d'améliorer le quotidien des collègues.

Un point immobilier a été fait :

- le site de Verneuil sur Avre : M GLOUX a précisé qu'il y avait plusieurs pistes pour un relogement :
 - l'ancien site de l'hôpital ne semble pas être la solution retenue,
 - 3 projets privés qui doivent être des constructions neuves en location,

La direction attend donc un accord de principe de la Centrale pour avancer dans le projet de relogement.

- le site de Pont de l'Arche : des contacts sont en cours avec le Maire de la commune.
- le site de Gisors : une étude est en cours avec la SECOMILE, le projet se situerait à environ 300 mètres du site actuel ; M GLOUX précise qu'il sera vigilant sur la réalisation du projet notamment sur le respect des normes (la hauteur des plafonds, la taille des fenêtres,.....) pour ne pas reproduire les mêmes erreurs.

- Un point a été fait sur **le site d'Evreux Sud** : les travaux de désamiantage sont enfin finis. Une fois que les travaux seront validés par l'entreprise VERITAS vers le 15 octobre, le dépôt des candidatures devra être étudié et ensuite validé vers le 30 novembre. Les travaux pourront donc commencer à cette date et certainement finir fin juin.

Le budget correspondant a été validé par la DG.

- S'agissant du **CFP de Conches**, M GLOUX se rendra sur place pour consulter les agents et le chef de poste pour envisager les travaux à réaliser.
- Un relogement du **CFP de Thiberville** n'est pas envisageable ; en effet sur la commune, il n'y a pas de locaux correspondant aux besoins.

La somme de 25 000 euros a été débloquée sur le budget de la cité hall A pour aménager les toilettes et les rendre accessibles aux personnes handicapées.

S'agissant des problèmes de stockage des plans « minute » (archives), la solution retenue est la scannérisation des plans, ce procédé pourrait être étendu sur l'ensemble des sites du département. Avoir ?

Les conditions de travail en plateau du secteur unique de Louviers a été évoqué. M GLOUX rappelle que c'est le chef de service qui a la main pour une éventuelle re-disposition de celui-ci. Ce problème sera suivi de très près par les OS.

Une fois de plus, nous avons demandé une copie du contrat passé avec le transporteur de fonds pour avoir une idée sur le coût d'un tel service, une fois de plus affaire à suivre ?

Une étude a été faite par le secrétaire du CHS/CT sur les contrats passés avec l'entreprise ONET, pour vérifier les prestations et obligations de l'entreprise.

Il en ressort peu de choses, seulement que le coût des prestations est identique d'un site à l'autre. M. QUEMENER s'est proposé pour se rapprocher de l'entreprise afin de connaître en détail les prestations qui nous sont dues.

Dans le même temps, un courrier rédigé par le CHS/CT en groupe de travail sera envoyé à tous les chefs de service pour faire une étude sur la satisfaction des prestations de ménage dans notre direction (copie du courrier joint)

L'ensemble des membres du CHS/CT de l'Eure a tenu à souhaiter un prompt rétablissement à Madame MOLINA, notre inspecteur santé sécurité au travail pour notre département. Nous espérons tous la revoir rapidement.